

Une école veut bouleverser les pratiques scolaires

■ Pas de cours. Pas de bulletins. L'école de Gembloux a ouvert ses portes ce lundi à 20 élèves.

Reportage **Bosco d'Otreppe**

Promis, nous irons grimper dans les arbres." Olivier a l'élégance svelte d'un adepte des cimes. Arboriste de formation, il y a presque élu domicile. Désormais cependant, il préférera y guider quelques jeunes. Vingt pour être précis; ceux qui dès cette année engagent leur apprentissage au sein de l'école démocratique de Gembloux.

Une question de rythmes

Inédite dans le paysage belge, lancée ce lundi dans le village de Beuzet, cette école a été imaginée par une douzaine de jeunes adultes. Profs, physiciens, arboristes, logopèdes, périculteurs, chercheurs, leur bataillon a de quoi étonner même si, sur le papier en tout cas, les idées paraissent ordonnées.

En réalité, elles sont même bien an-

crées. "L'école démocratique de Gembloux, explique Julie, l'initiatrice du projet, ne vient pas de nulle part. Elle s'inscrit dans le courant des écoles démocratiques qui sont de plus en plus nombreuses en Europe. Particulièrement en Allemagne".

"Notre objectif, explique Romain qui quitte la France pour rejoindre le projet, est d'offrir un cadre rassurant et bienveillant aux enfants. Un cadre avec ses règles indispensables au vivre ensemble – ce ne sera pas l'anarchie – mais dans lequel l'enfant est beaucoup plus autonome et a de l'espace pour faire grandir ses multiples intelligences. Un espace qui permette aussi à chaque jeune de grandir en fonction de son propre rythme, et qui lui offre la possibilité de s'investir activement dans la vie de l'école".

"Notre objectif est d'offrir un cadre bienveillant aux enfants."

ROMAIN

Un des initiateurs de l'école démocratique de Gembloux.

Etre un exemple

Concrètement, pour les jeunes de 4 à 18 ans accueillis dès ce lundi, il n'y aura pas de cours en tant que tels. Plutôt des activités formelles et informelles proposées par les adultes. Une approche de la biologie avec l'ornithologue du village. Un apprentissage du français autour d'un mail à écrire au plombier pour une réparation à réaliser. Pas de notes, de bulletins ou d'examens

non plus. Simplement l'obligation légale de passer les épreuves externes (CEB, CE1D, etc.) organisées par la Communauté française, et obligatoires même pour les enfants suivant des cours dans une école privée.

L'école de Gembloux n'est pas financée non plus par l'Etat. "Les parents doivent verser chaque mois et pour chaque enfant 350 euros. C'est peu par rapport aux autres écoles privées, précise Julie, mais nous nous rendons bien compte que c'est déjà beaucoup pour certaines familles. Du coup, pour deux journées de service ou de nettoyage dans l'école par exemple, ce minerval est minoré de 200 euros".

L'école a pour vocation d'être un exemple, assurent ses initiateurs. Le pari est donc lancé. Le bilan sera à tirer d'ici quelques années. En Belgique, de précédentes expériences n'ont pas toujours pu y répondre. Depuis lors également, la juridiction qui encadre indirectement l'enseignement privé se présente comme plus stricte. Mais l'équipe de Gembloux a l'apparence volontaire. "On mise sur notre propre engagement et la motivation des élèves. Nous sommes encadrés par des coaches extérieurs qui vont nous suivre, précise Romain. Nous ne sommes pas seuls et d'autres nous ont précédés, même si ce ne fut pas encore en Belgique".

Épinglé

Une parmi d'autres

Un souhait démocratique.

L'école démocratique de Gembloux n'est pas la seule à se lancer en ce mois de septembre. A Genval, un jeune établissement, intitulé l'école "Sudbury", va miser lui aussi sur l'autoapprentissage des

élèves.

Une vogue. Ces créations d'écoles autonomes et privées sont le témoignage, ces dernières années, d'un réel engouement pour les pédagogies nouvelles. Ces pédagogies, qui ne sont pas toujours possibles à mettre en place dans l'enseignement dit classique, expliquent également la

croissance de l'enseignement à domicile observée ces dernières années. L'année dernière, 909 élèves le suivaient en Communauté française. Ils n'étaient que 500 en 2009.

En télé. Ces nouvelles pédagogies, dont celle proposée dès ce lundi à Gembloux, seront au cœur de l'émission "Coûte que coûte" ce mercredi à 19h45 sur RTL-TVI.